

Le 4 décembre, vous votez pour :

Au 4 décembre, vous êtes :		Vous votez pour :	
		CAP	CT
Fonctionnaires	En activité à Nantes Métropole, la Ville, au CCAS	OUI	OUI
	En détachement auprès de Nantes Métropole, de la Ville ou du CCAS	OUI	OUI
	En détachement en dehors de Nantes Métropole, de la Ville ou du CCAS	OUI	NON
	Titulaires Mis à disposition par une autre collectivité ou administration auprès de Nantes Métropole, de la Ville ou du CCAS	NON	OUI
	Mis à disposition par Nantes Métropole, la Ville ou le CCAS auprès d'une autre administration	OUI	NON
	Mis à disposition par Nantes Métropole, la Ville ou le CCAS auprès d'un organisme de droit privé	OUI	NON
Stagiaires	En cours de stagiairisation et non fonctionnaire d'un autre cadre d'emploi	NON	OUI
	En cours de stagiairisation, mais fonctionnaire d'un autre cadre d'emploi (suite promotion interne ou concours)	OUI	OUI
Contractuels		NON	OUI
Auxiliaires	En service à Nantes Métropole, la Ville ou au CCAS le 4 décembre 2014 et : - soit bénéficiant d'un contrat d'au moins 6 mois - soit employé en continu depuis le 4 juin 2014	NON	OUI
	En activité à Nantes Métropole, la Ville ou au CCAS depuis une date postérieure au 4 juin 2014 et bénéficiant d'un contrat de moins de 6 mois.	NON	NON
Agents relevant du droit privé (apprentis, emplois d'avenir, contrats CIFRE, personnel mis à disposition auprès de Nantes Métropole, de la Ville ou du CCAS)		NON	OUI